

**CONCOURS EXTERNE
DE REDACTEUR TERRITORIAL
SESSION 2017**

ÉPREUVE DE RÉDACTION D'UNE NOTE

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note à partir des éléments d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 28 pages

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué
S'il est incomplet, en avertir le surveillant**

Vous êtes rédacteur territorial au sein du pôle santé et sécurité au travail de la direction des ressources humaines de la commune d'ADMIVILLE qui compte 2 500 agents.

Les syndicats ont souhaité mettre à l'ordre du jour d'un prochain comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) la question des conséquences d'une utilisation accrue des outils numériques sur la santé et les conditions de travail des agents afin de dégager des pistes de travail.

Afin de préparer cette réunion, la directrice des ressources humaines vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur l'utilisation des outils numériques par les services.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Numérique et conditions de travail : les enjeux d'une transformation en marche » (extraits) - *Travail & changement* - n°362 - réseau ANACT - janvier/mars 2016 - 6 pages
- Document 2 :** « E-déontologie du fonctionnaire. Entre tradition juridique et modernité des questionnements » - Samuel DYENS - *Dossiers juridiques de la Gazette des communes* - mis à jour le 25 février 2014 - 5 pages
- Document 3 :** « Le droit à la déconnexion : comment faire ? » (extraits) - Patrick Thiébart - *Cabinet d'avocat Jeantet* - *jeantet.fr* - 6 pages
- Document 4 :** « Loi Travail : le droit à la déconnexion à l'épreuve de la réalité » - *Paris Normandie.fr* - Publié 06/01/2017 - 3 pages
- Document 5 :** « Bientôt un « droit à la déconnexion » pour les agents ? » - *la gazette.fr* - mis à jour le 16 janvier 2017 - 2 pages
- Document 6 :** « Du meilleur usage des outils de communication numérique dans les entreprises » (extraits) - *Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises* - janvier 2015 - 4 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.